

REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 2011-626 du 29 Septembre 2011  
Chargeant Monsieur Lambert KOTY, Ministre des  
Travaux Publics et des Transports de l'intérim de  
Madame Adidjatou A. MATHYS, Ministre de  
l'Economie et des Finances pour compter du mardi 20  
au jeudi 29 septembre 2011.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin

Vu la Proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;

Vu le Décret n° 2011-500 du 11 juillet 2011 portant composition du Gouvernement ;

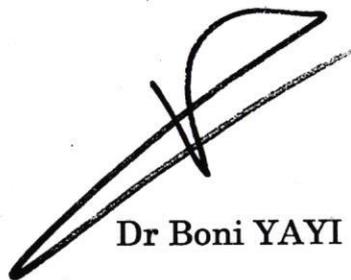
DECRETE

Article 1<sup>er</sup> : Pendant l'absence de Madame Adidjatou A. MATHYS, Ministre de l'Economie et des Finances, son intérim sera assuré par Monsieur Lambert KOTY, Ministre des Travaux Publics et des Transports, pour compter du mardi 20 au jeudi 29 septembre 2011.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 29 Sept 2011

Le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Ampliations : PR 6 PM 1 AN 4 CS 3 CC3 CES 3 HAAC 3 HCJ 3 CS 3 SGG 4  
MINISTERES 26 JO 1

